LA GAZETTE

N°5 31 janvier 2009 Journal bimestriel

Editorial

L'équipe de rédaction de La Gazette vous adresse ses meilleurs voeux pour l'année 2009. Que cette année soit une année de mobilisation des énergies pour un monde meilleur.

La crise sociale majeure que nous traversons invite chacun de nous à reconsidérer les choix individuels et collectifs qui nous engagent au quotidien et sur le long terme.

Les solutions ne viendront pas d'en haut mais du terrain, issues des actions et initiatives locales. Soyons, déjà, des citoyens actifs et confiants au niveau de notre village.

Ainsi, il convient de s'interroger sur le sens que peut avoir la construction d'un restaurant coûteux par notre commune alors que le mauvais état et le défaut d'entretien des logements communaux provoquent le départ de jeunes ménages résidant à Montrol-Sénard .

Qu'en est-il de la solidarité et de l'engagement responsable envers les autres, quand, lors des périodes de froid et de neige, l'équipe de la majorité municipale ne se préoccupe aucunement des conditions de vie des habitants des hameaux ?

Le traditionnel repas des anciens, présidé par Mr le Maire, a permis la réunion d'une quarantaine de personnes le 18 janvier dernier.

Chorale de Montrol-Sénard

La jeune chorale de Montrol-Sénard a fait des débuts remarqués lors du concert de Noël le 20 décembre 2008. Le groupe vocal Campestris a complété magistralement cette soirée. Les choristes et les nombreuses personnes présentes ont été ensuite conviés au pot de l'amitié dans une ambiance chaleureuse.

Sous la voûte de l'église de Montrol à l'acoustique remarquable, le public attentif apprécie les chants de Noël interprétés par le groupe vocal Campestris.

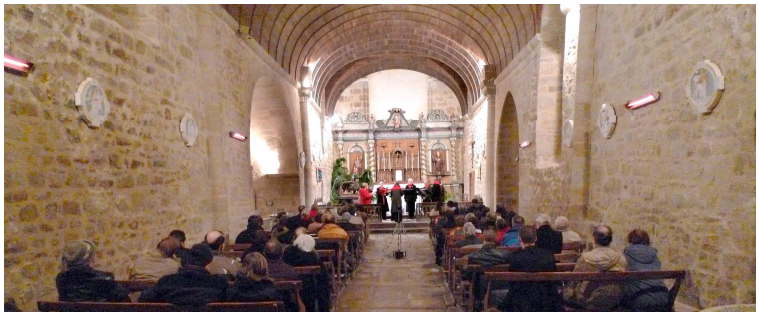

Association LOS MONTERAUS
16, route de la Coulée Verte
87330 Montrol-Sénard
Email: association@losmonteraus.fr
Site internet : www.losmonteraus.fr

LES VILLAGES DE MONTROL-SENARD

La Lande

Vue aérienne de La Lande

Ce village est situé à l'ouest des Monts de Blond sur leur versant nord, à 360 m. d'altitude (entre 280 m. et 450 m. pour le territoire qui lui est attaché).

Par cette altitude relativement élevée, La Lande se distingue de la "plaine", beaucoup plus favorable au développement de l'agriculture et donc au peuplement. Pour les gens de Mortemart (alt. 300 m), et même ceux de Montlarge (310 m), les « Landaus » étaient des "montagnards": «Veiqui lous montanhards », « Lous montanhards sount ribas».

Ces montagnards étaient essentiellement des cultivateurs. Ils pratiquaient une polyculture vivrière de subsistance (de survie !). Les terrains étaient petits (à cause de la topographie) et encore divisés lors des successions pour finir en parcelles qui ne formaient plus parfois que d'étroites bandes accolées les unes aux autres. Mais la terre (malgré les cailloux et les rochers en surface) était de qualité, légère, facile à travailler avec les outils manuels ou les instruments tirés par les vaillantes vaches limousines. Elle donnait d'excellents produits (les légumes des jardins de montagne ont toujours aujourd'hui, pour les connaisseurs, une bien meilleure saveur que ceux cultivés dans la plaine). Certains habitants exerçaient d'autres activités. Les témoignages mentionnent :

La Lande sous la neige
Janvier 2009
C.Mérillou

-Un forgeron qui effectuait surtout les petits travaux (réparation des outils, ferrage des sabots,…). La trace de son activité est encore visible car il avait pris l'habitude de jeter les résidus du foyer toujours au même endroit près de la route dans ce qui fut plus tard un jardin et dont la terre est restée anormalement noire.
-Un boucher qui tuait essentiellement le petit bétail, notamment quand il était accidenté. Il partait ensuite à Montrol puis faisait le tour des villages avec sa carriole tirée par un âne pour tenter de vendre sa marchandise, fraîche certes mais sans certificat vétérinaire et sans tenir vraiment compte de la chaîne du froid !
-Un marchand de cochons (malheureusement tombé dans la Somme à l'automne 1916).
-Des bistrots : durant la dernière guerre, il y en avait trois, dont deux faisaient également épicerie.

Le village ne compte plus actuellement que 9 foyers permanents (soit 16 personnes résidentes) alors qu'avant la 1ère guerre on en trouvait près de 50. Avec le passage au 21ème siècle, il a pris une dimension internationale puisqu'il compte maintenant un foyer anglais et qu'une maison appartient à des Irlandais et une autre à des Allemands. Ils sont les bienvenus dans notre montagne.

Les constructions les plus anciennes sont typiques de la région : faible hauteur, murs très épais, ouvertures peu importantes avec des pierres d'encadrement, de taille parfois imposante. Nos ancêtres n'y voyaient pas très clair et laissaient la porte ouverte aux beaux jours et souvent même l'hiver pour favoriser le tirage de la cheminée qui fonctionnait en permanence. Il suffisait alors de se présenter à cette porte et de dire «Io co quauqu'un ?» pour être accueilli et éventuellement invité à entrer par le célèbre «Chabatz d'entrar».

Les deux plus anciennes constructions semblent être celles situées dans le fond du village. Elles sont de dimension importante pour l'époque et comportaient (elles sont maintenant en partie ruinées) les bâtiments de la ferme (grange, étables) et la maison d'habitation. Elles ont été construites au plus près des carrières de pierres qui sont encore très visibles.
Un peu plus haut on trouve deux "barres" d'habitations mitoyennes de quatre foyers chacune et vers la route une autre barre de quatre ensembles grange/étable, ce qui laisse penser qu'un schéma directeur a présidé à l'implantation des différentes constructions.
La maison ancienne la plus remarquable, sans doute construite par la personne la plus importante du village (en tout cas la plus riche), est située au centre du village. Ses dimensions extérieures sont de 9x7 mètres. Elle est la seule à comporter un étage et un grenier, et à être couverte d'un toit à quatre pans. A l'intérieur, le sol est constitué de dalles en pierre (et non de pierres plus ou moins régulières ou de terre battue), le rez-de-chaussée et l'étage sont partagés en deux pièces de surface inégale, les plus vastes étant dotées des fenêtres les plus grandes ! Au-dessus de la pierre d'évier on trouve une pierre d'un seul bloc dans laquelle est percée une ouverture censée éclairer «lo bacho » . Devant, à droite de la porte se trouve encore un mortier à grains.

La maison ancienne

Le village avait aménagé un abreuvoir communal pour le bétail, alimenté par une source qui ne tarissait presque jamais (mais lors des grandes sècheresses, il fallait aller jusqu'aux étangs de Mortemart). Chaque exploitant, y amenait ses vaches en veillant bien à ce que les troupeaux ne se mélangent pas.

La source de l'abreuvoir servait aussi à alimenter, par un fossé de dérivation, un lavoir à topinambours. Une fontaine communale couverte, alimentée par une bonne source procurait l'eau fraîche à tout le village. Pour le transport on utilisait un «chamboulou» , sorte de gros bâton d'environ 1,5 mètre muni d'une encoche à chaque extrémité. On plaçait les anses sur les encoches puis on levait le tout sur l'épaule. Le trajet était souvent assez long et le chemin difficile. A la maison, l'eau était prélevée à l'aide de «la couada» que l'on posait sur les rebords du seau.

Deux croix sont placées à chaque extrémité du village. Celle située en direction de Montrol est «la croux dau village ». « La plaçavo lou village sous la gardo dau Boun Di ». Elle a remplacé vers 1900 une croix très ancienne qui avait été abîmée. L'autre, à l'est, en bordure du chemin qui reliait Saint-Junien à Bellac, aurait été érigée par une famille en mémoire de deux enfants qui seraient morts en ce lieu.

Les pêcheries «las pescheriàs» qui ont presque toutes disparu, étaient de petits bassins aux murs empierrés, alimentés par des sources. Il y en avait une (parfois deux) dans presque tous les prés, paisses, pacages. Si elles étaient si nombreuses c'est que jusqu'au 19ème siècle elles servaient à faire rouir le chanvre. Certaines pêcheries étaient équipées d'une pierre à laver, elles étaient utilisées pour le rinçage du linge. L'hiver il fallait se rendre à une pêcherie dont l'eau avait la particularité de ne pas geler. Elle était située assez loin du village en direction de Mortemart et le transport aller-retour par brouette du linge mouillé était très pénible dans les chemins difficiles. On vidait régulièrement les pêcheries pour en renouveler l'eau.
« Mas doua ves din l'annado, per las grandas bujadas, fouilho na au rî ente que l'aïgo courguio ».

Croix à la sortie de La Lande direction Blond

Des terrains "communaux", les uns situés près du village à l'emplacement d'anciennes carrières, d'autres situés dans la plaine près de Montlarge n'appartenaient pas à la commune mais au village. Ils étaient exploités en terrains de vaine pâture ou procuraient de la litière à l'ensemble des habitants.

Il y avait plusieurs étangs sur le territoire du village. Le plus ancien, sans doute à l'origine un étang communal, devait être celui dont la chaussée supporte encore la route qui relie le village à Montrol, il figure déjà sur la carte de Cassini en 1768. Il était alimenté par la même source que l'abreuvoir. Deux autres étangs également très anciens avaient été aménagés sur le ruisseau de Montmèzery ; ils existent toujours. Un autre étang a peut-être également existé, sa chaussée servant de support au chemin reliant La Lande à Mortemart. Au milieu de cette chaussée et des deux côtés, des pierres encastrées dans les murs en sortent largement et constituent autant de marches d'escaliers qui facilitaient grandement le travail lors des vidanges. Plusieurs autres étangs ont été réalisés récemment.

Au point culminant du territoire du village, on trouve le champ de « La Justice » et le "Bois des Pendus" ou "Bois de la Potence" — des noms qui font froid dans le dos ! La présence d'un puits sec (aujourd'hui comblé) ajoute encore au caractère mystérieux et inquiétant du lieu.

Mais pourquoi ces montagnes ont-elles été colonisées il y a déjà très longtemps? sachant que le mot « lande » désigne une *terra infertilis et deserta* (Niermeyer). D'abord, si elle était « déserte », elle était inhabitée, donc disponible. Ensuite, elle devait être moins « infertile » qu'elle ne semblait, même si elle se prêtait nettement moins bien à la culture ou à l'élevage que les plaines proches. L'eau était abondante. La construction des bâtiments était facilitée par la présence de carrières de roches facilement exploitables et l'abondance du bois de charpente. Le bois de feu ne manquait pas non plus.

Toutefois, si la vie était possible en ces lieux, il n'en reste pas moins qu'elle a dû être difficile pour nos ancêtres et qu'elle aurait été totalement impossible sans une organisation communautaire au niveau du village, dont nous relevons aujourd'hui encore de nombreux signes : eau commune à la fontaine, carrières communes, terrains, étang, abreuvoir communs, de même qu'un service commun d'exécution des peines de justice !….

Ce récit n'a pu être rédigé que grâce à quelques montagnards qui ont bien voulu faire appel à leurs souvenirs pour faire revivre le passé. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Jacques Bogner

NB : les expressions en « patois » ne respectent pas exactement l'orthographe occitane normalisée

LOS MONTERAUS

LES INFOS

De nombreuses personnes intéressées par la création d'un lieu d'animation à Montrol-Sénard nous ont rendu visite dimanche 1er février. Chacune s'est exprimée sur ce projet. Des propositions concrètes d'animations et d'activités ont été faites. Beaucoup ont des compétences qui mériteraient d'être utilisées au service de tous. Nous nous sentons confortés dans le bien fondé de notre démarche. Nous vous tiendrons informés de la suite qui sera donnée à cette réunion. Les beignets et les crêpes préparés par les membres de l'association ont permis de conclure joyeusement cet après-midi.

Nous remercions chaleureusement l'ACCA et son président Claude Dubreuil pour le chevreuil offert à notre association.

Le loto de l'ACCA programmé le 7 février aura eu lieu quand ce journal sera distribué, toutefois nous vous rappelons que toutes les dates de manifestations qui nous sont communiquées sont publiées plusieurs jours voire plusieurs semaines avant, sur notre site internet : www.losmonteraus.fr

Rappel : séance de cinéma gratuite (la vie à la campagne dans les années 50) le vendredi 20 février à 20h30, 14 route de la Coulée Verte, sauf si conseil municipal.

Alain Schrepf

CLUB SPORTIF DE MONTROL-SENARD

A l'occasion de l'anniversaire de la création de notre club de football, nous vous proposons une rétrospective des événements qui ont marqué la vie du club.

Le club sportif de Montrol-Sénard a vu le jour en juin 1968 à l'initiative de Robert Chapeau, entouré notamment de Roger Giraud, André Chapeau et Bernard Desplombins.

Les débuts furent difficiles, le stade municipal n'était qu'un projet, les entraînements se déroulaient dans un pré derrière la château d'eau puis dans un autre à l'entrée du bourg, route de Mortemart.

Lors de la première saison, le stade actuel étant en cours de construction, l'équipe senior du jouer tous ses matchs à l'extérieur.

Nous vous présentons ci-contre la photo d'une des premières équipes du CSMS. A suivre…..

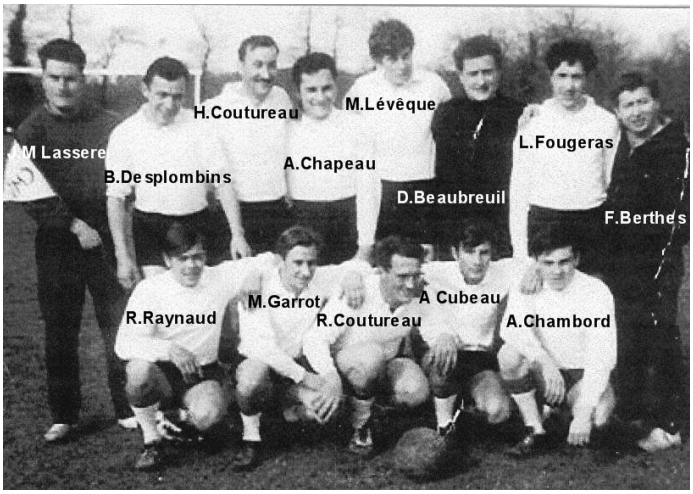

Association Los Monteraus : Président Alain Schrepf, Secrétaire Catherine Mérillou, Trésorière Claudette Bouty
Directrice de la publication :Sylvie Longuechaud
Comité de rédaction : Catherine Mérillou, Sylvie Longuechaud, Erzsébet Chmelik, Jacques Lavergne, Alain Schrepf
Les articles n'engagent que leurs auteurs
La Gazette est imprimée par l'association Los Monteraus

CONTES ET NOUVELLES

Petit florilège de proverbes limousins

Proverbes de saison :

Per Nadau,
an eslonjat d'un pè de jau.
Per los reis,
tot lo monde zo coneis
las bestias, mai l'autres.
Vau mai veire lop au mitan de las oelhas
Que l'ome en chamisa au mes de genier.
Quand la chandelor lusernai a quaranta jorns d'iverna.

Mais aussi d'actualité :

Queu qu'a tot son ben en 'belhas, o en oelhas,
Se grata sovent las aurelhas.

Per venir riche, chau pas'nar chiar chas l'autres.

Si un paubre venia riche, minjeria lo chen.

(D'après Marcelle Delpastre « Le tombeau des ancêtres » Payot 1997)

A propos de solidarité

Quand ils sont venus chercher les communistes,
Je n'ai rien dit,
Je n'étais pas communiste.
Quand ils sont venus chercher les syndicalistes,
Je n'ai rien dit,
Je n'étais pas syndicaliste.
Quand ils sont venus chercher les juifs,
Je n'ai pas protesté,
Je n'étais pas juif.
Quand ils sont venus chercher les catholiques,
Je n'ai pas protesté,
Je n'étais pas catholique.
Puis ils sont venus me chercher
Et il ne restait personne pour protester.

Ces lignes, écrites par Martin Niemöller (1892 - 1984) au camp de concentration de Dachau sont devenues célèbres et ont donné lieu à de multiples variantes, dont celle-ci, toute récente :

Lorsqu'ils ont cassé le service public,
je n'ai rien dit, parce que je n'étais pas fonctionnaire

Lorsqu'ils ont expulsé les sans-papiers,
je n'ai rien dit, parce que j'étais français

Lorsqu'ils ont privatisé l'école,
je n'ai rien dit, parce que je n'avais pas d'enfant scolarisé

Lorsqu'ils ont fermé l'épicerie,
je n'ai rien dit, parce que j'allais au supermarché

Lorsqu'ils ont arrêté les cinq de Tarnac,
je n'ai rien dit, parce que j'avais pas le temps

Et lorsqu'ils sont venus me chercher,
il n'y avait plus personne pour protester.

Lo loup din la bergeria

Des questions diverses sans intérêt ….

Côtoyant à titre personnel et associatif la fédération Limousin Nature Environnement, j'avais adressé à M. le Maire l'été dernier un courrier dans lequel je suggérais que la commune de Montrol-Sénard puisse s'intéresser à la **Charte Zéro Pesticide** que la fédération essaie de mettre en place dans le département de la Haute-Vienne, J'avais joint à ce courrier un document recto-verso explicitant les grands principes de cette charte, dans l'espoir que nos élus municipaux puissent comprendre de quoi il s'agissait, voire susciter des demandes d'informations complémentaires de leur part ….

Grande a été ma déception d'apprendre par les personnes ayant assisté aux délibérations du Conseil Municipal (10/10/2008) qu'à l'évocation de ce sujet à la rubrique **Questions Diverses** de fin de Conseil, les commentaires relevaient pour le mieux de l'indifférence, au pire étaient teintés d'une note sarcastique … En tout état de cause, le document n'avait manifestement pas été lu, ou dans le cas contraire très mal interprété.

Je profite donc de cette tribune pour apporter quelques précisions sur la démarche (à laquelle ont déjà adhéré deux communes de Haute-Vienne) :

— **Aucune cotisation financière** n'est à régler par la commune adhérente,

— Il s'agit d'un engagement à renoncer progressivement, sur **les seules emprises de la commune** à « l'usage de pesticides pour le désherbage, la lutte contre les champignons et les ravageurs »

— Objectif **Zéro Pesticide** : l'objectif peut être atteint sur une période de plusieurs années

— Des aides techniques (conseils, formation …) sont proposées aux communes pour la mise en œuvre de moyens alternatifs

Je pensais simplement qu'il était judicieux pour notre commune, dotée par ailleurs d'une bonne image de marque, en particulier par son fleurissement, de s'engager dans une telle démarche, en quelque sorte un « micro-Grenelle de l'environnement» à l'échelon local, comme il pourrait (devrait) y en avoir un dans les 36.000 communes du pays. A l'heure où la toxicité et les méfaits de certains produits phytosanitaires sur les organismes vivants sont mis en évidence par des chercheurs indépendants, pourquoi ne pas anticiper et évoluer dans la gestion des espaces communaux ?

Je suis bien conscient que les moyens de notre commune sont limités, mais reste persuadé que cet engagement ne serait pas très coûteux en raison des dispositifs d'aide et de financement prévus par le Conseil Général et les associations partenaires de cette opération (FREDON(*) Limousin, Les Jardiniers de France de la Haute-Vienne).

(*) Organisme effectuant des diagnostics gratuits et dispensant des formations techniques sur les alternatives au désherbage chimique.

Pourquoi ne pas s'informer plus avant ? Les initiateurs de cette démarche sont sans doute disponibles pour cela.

Pour obtenir une copie de la Charte, s'adresser à la rédaction de La Gazette ou se connecter sur les sites de Limousin Nature Environnement: www.lne.asso.fr
Vous pouvez télécharger cette charte sur le site de l'association Los Monteraus : www.losmonteraus.fr

Eric Boursier
Peyrelade